L’ex-ministre Yannick Neuder veut un observatoire de la « désinformation » en santé et une liste de scientifiques « fiables »

30/10/2026 à 16h43



Le député de l’Isère Yannick Neuder (Droite républicaine), ancien ministre de la Santé, a déposé le 29 octobre 2026 une proposition de loi sur l’information médicale, rapporte LCP.

Son texte prévoit un Observatoire national de l’information en santé placé auprès de la Haute Autorité de santé. Il recenserait les contenus trompeurs, proposerait un indicateur de qualité des sources et tiendrait un annuaire de scientifiques jugés « fiables » à l’usage des journalistes.

La proposition comprend aussi une protection juridique renforcée des scientifiques et jusqu’à 30 000 euros de sanction pour certaines actions judiciaires abusives.

Ce dispositif législatif n’est pas adopté. Il se distingue de l’Observatoire ministériel déjà lancé le 21 octobre, dont le conseil scientifique s’appuie sur le Haut Conseil de la santé publique.

LCP – 29 octobre 2026 ; ministère de la Santé – 21 octobre

2026